

## SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2022

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre à neuf heures trente, le Comité Syndical, s'est réuni à la Cave de Labastide à Labastide de Lévis, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**  
2 décembre 2022

**Date d'affichage :**  
2 décembre 2022

**Nombre de délégués en exercice :** 60

**Délibération n° :** 09122022 /2.1

**Nombre de voix délibératives :**  
39 : Délibérations n°1 à n°2.2  
42 : Délibérations n° 2.3 à n° 3.1  
43 : Délibération n°5.3  
44 : Délibération n°4.1 à n°5.2 et n°5.4.1 à n°6.1

**Membres titulaires présents : 36**

Alain ASTIE, Jean-Charles BALARDY (à partir de la délibération n°2.3), Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Michel BUFFEL, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Elian COMENT (à partir de la délibération n°2.3), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Alex DE NARDI, Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD, Xavier ICHARD, Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX (pouvoir de Eric LEROUX), Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Marc MONTAGNÉ (à partir de la délibération n°2.3), Alain OURLIAC, Vincent RECOULES, Francis REMIOT (pouvoir de Marc MADERN) (à partir de la délibération n°4.1), Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES) (à partir de la délibération n°4.1), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Denis BAYLE), Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 3**

Bernard BARRIER (représenté par Thomas VINCENT), Christian CAYRE (représenté par Jean-Louis ROUSSEL), Franck MONNERET (représenté par Christian SAISSAC).

**Membres suppléants présents : 3**

Jean-Louis ROUSSEL (représente Christian CAYRE), Thomas VINCENT (représente Bernard BARRIER), Christian SAISSAC (représente Franck MONNERET).

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 5**

Denis BAYLE (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Eric LEROUX (pouvoir à Nicolas LEROUX), Marc MADERN (pouvoir à Francis REMIOT).

**Membres titulaires excusés : 16**

Jean-Paul ALRAN, Vincent COLOM, Pierre ESCANDE, Jean-Luc ESPITALIER, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Christian HAMON, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Noël MEYSSONNIER, Jean-Claude PINEL, Jean-Paul RAYSSAC, Didier VALAX, Mickaël VIATGE.

### **Objet : Décision modificative n°3 Budget principal**

Le président expose que cette décision modificative n°3 de l'exercice budgétaire de l'année 2022 concerne :

- Réajustement des crédits ouverts au chapitre 21 « Immobilisations corporelles »

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide d'inscrire les dépenses ci-après :**

#### Réajustement des crédits ouverts au chapitre 21 :

Ce réajustement intervient afin de terminer le relevé/géoréférencement du réseau Eclairage Public (communes de Bertre, Arfons, Caucalières, Navès et Pampelonne) et pour la rénovation de l'éclairage public en lien avec la banque des territoires

#### *Dépenses d'investissement*

- |  |              |
|--|--------------|
| - Diminution des crédits au 2031-816       | 35 000.00 €  |
| - Augmentation des crédits au 2051-816     | 35 000.00 €  |
| - Diminution des crédits au 21534-816-2001 | 249 350.00 € |

- |  |              |
|--|--------------|
| - Augmentation des crédits au 21538-814-2291 | 361 400.00 € |
| - Augmentation des crédits au 1384-814-2291  | 112 050.00 € |

La section d'investissement du budget principal s'équilibre donc en dépense et en recette à hauteur de 51 963 269.18 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 09 décembre 2022

**Le Président,**  
**M. Alain ASTIE**

